

Comité Directeur – séance du 8 février 2023

Membres en fonction : 29

Présents : 21

Procurations : 2

Excusés : 6

8. PREVENTION ANIMATION COMMUNICATION :

8.1 Programme 2023 de subventions pour l'animation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

En 2020, le SMICTOM a validé son nouveau PLPDMA qui fixe la feuille de route des actions jusqu'en 2025. L'objectif est de réduire 15% la production annuelle de déchets par habitant par rapport à 2010 et d'atteindre les 80% de valorisation. Si le programme s'appuie sur l'évolution de l'organisation de la gestion des déchets (modalités de collecte et de facturation), il nécessite également la mise en œuvre d'actions, accompagnant les usagers dans la modification de leur mode de vie ou de consommation. Pour ce faire le SMICTOM souhaite impliquer le réseau associatif local qui constitue autant de relais auprès de la population sur des thématiques spécifiques.

En 2022, nous avons déjà atteint nos objectifs avec -17% de production de déchets par habitant et plus de 80% de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

8.1.2 Subvention à Eco Manifestation Alsace

Éco-Manifestations Alsace (EMA) assure la promotion de la culture éco-responsable dans le cadre général du développement durable auprès des organisateurs (collectivités, associations, entreprises...) de manifestations de tout type (culturelles, sportives, populaires, institutionnelles...). Le SMICTOM d'Alsace Centrale s'est engagé à soutenir l'action de l'association par le biais d'une convention. Celle-ci prévoit l'attribution d'une subvention de 5000 euros au titre de l'année 2023. L'objectif est de réduire la production de déchets liée à l'organisation d'événementiel et de promouvoir le tri hors domicile, notamment suite à la mise en œuvre de la simplification du geste de tri.

Le Comité Directeur :

Après en avoir délibéré,

Décide l'octroi d'une subvention de 5 000 € au profit d'Eco-Manifestations d'Alsace EMA au titre de l'année 2023

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme
A Scherwiller, le 10 février 2023

Le Président par délégation

Nicolas PIERAUT
Directeur



Date de mise en ligne : 13 février 2023

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER - Tél. : 03.88.92.27.19 – Fax : 03.88.92.27.01

Messagerie : courrier@smictom-alsacecentrale.fr – Site Internet : www.smictom-alsacecentrale.fr

N°SIRET : 256 702 960 00012 – Code APE : 3811Z